



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Certificat de dépôt
Cadre d'acquisition:

**Projet industriel et logistique en lien avec les énergies marines
renouvelables sur le pôle industriel de Montoir-de-bretagne**

Date de dépôt : 10-10-2022 11:21



**Jeux de
données**

6



**Nombre de
taxons**

132



**Nombre
d'habitats**

0



**Nombre
d'observations**

264

Cadre d'acquisition

Identification

Instance SNIP du cadre d'acquisition : e9e391ad-d26d-603e-e053-0514a8c09f3f

Libellé du cadre d'acquisition : Projet industriel et logistique en lien avec les énergies marines renouvelables sur le pôle industriel de Montoir-de-bretagne

Description : Le projet industriel et logistique vise l'installation un total de 5 entrepôts, sur le site d'une ancienne sablière au nord-ouest de la zone industrialoportuaire (ZIP) de Montoir de Bretagne. La plateforme accueillant ces entrepôts est reliée à l'usine GE de fabrication d'éolienne par une voirie de desserte adaptée aux colis lourds (voirie XXL), longue de 500 m environ, et construite également sur les zones portuaires viabilisées en arrière du terminal roulier de Montoir-de-Bretagne. Les bâtiments sont des hangars de type métallo-textile (charpente métallique et toile PVC), fournis par la société Besthall, spécialiste de ce type d'équipements, notamment en zone portuaire. Les atouts de ce type de structure résident notamment dans la flexibilité de leur aménagement, dans leur démontage facile en cas de besoin, et dans l'absence de fondations importantes (simple ancrage dans l'enrobé ou massifs bétons). Les cinq entrepôts sont de dimensions variables, comprises entre 75 et 150 m de long, et 40 à 50 m de large, pour une hauteur utile de 7 à 12 m. Leur surface totale est de 23 100 m². Par courriers du 19 août 2021 et du 19 octobre 2021, confirmés le 14 février 2022, le Président de l'autorité environnementale du CGEDD a considéré que cette plateforme logistique devait être regardée comme une composante d'un projet au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, qui comprend 1) l'usine de fabrication d'éoliennes exploitée par GE Renewable Energy et 2) sa première extension, ainsi que les aménagements afférents du Grand port maritime de Nantes - Saint-Nazaire, et que ce projet d'ensemble était soumis à évaluation environnementale systématique au regard de la rubrique n° 39 b) de l'annexe de l'article R. 122-2 du même code. Si l'étude d'impact environnementale a pu relever des enjeux notables, dans le cadre de l'analyse de l'état initial (en particulier au titre de l'urbanisme ou des activités et usages), l'évaluation des impacts n'a mis en évidence aucune incidence notable du projet. Plusieurs arguments ont permis d'amener ces conclusions : - Tout d'abord la zone de projet fait partie intégrante de la ZIP de Montoir, terrains remblayés gagnés sur la Loire et donc artificialisés depuis plus de 50 ans ; - La zone de projet a accueilli jusqu'en 2015 l'activité d'une sablière, mais n'a pas été pour autant abandonnée après l'arrêt des sablières ; - Le projet vise l'installation de hangars, sans mobilisation important de matériaux, de personnels, et sans la création de fondations profondes ; - La gestion des eaux de pluie, respectant la réglementation et les arrêtés en vigueur spécifiques à la ZIP, permet d'éviter toute pollution du milieu naturel environnant (Loire, Brivet ou zones humides adjacentes) ; - La plateforme accueillant les hangars se trouve en dehors des zones d'aléas des risques les plus importants notés sur le territoire de Montoir-de-Bretagne (en particulier : aléa inondation, submersion marine) ; - Enfin, les travaux d'installation des hangars sont circonscrits à la plateforme existantes et n'impactent donc ni les habitats naturels, ni les populations des communes alentours. Considérant ces arguments et les niveaux d'impact attendus (tous négligeable ou faible), le projet ne nécessite pas le déploiement de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation, en accord avec la doctrine nationale.

Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

Dates

Date de lancement du cadre d'acquisition : 10/10/2022

Territoires concernés

Etendue territoriale : 353

Cible taxonomique

Acteurs

Contact principal : GRAND PORT MARITIME DE NANTES
SAINT-NAZAIRE

Maître d'ouvrage : GRAND PORT MARITIME DE NANTES
SAINT-NAZAIRE

Liste des jeux de données associés au cadre



e9e391ad-d271-603e-e053-0514a8c09f3f
GPMNSN-données de biodiversité avifaune 2022



e9e391ad-d26e-603e-e053-0514a8c09f3f
GPMNSN-données de biodiversité 2022



e9193cda-35e9-7175-e053-0514a8c0e745
GPMNSN-données de biodiversité reptiles 2022



e9193cda-35ea-7175-e053-0514a8c0e745
GPMNSN-données de biodiversité insectes 2022



e9e391ad-d272-603e-e053-0514a8c09f3f
GPMNSN-données de biodiversité mammifères 2022



e9193cda-35eb-7175-e053-0514a8c0e745
GPMNSN-données de biodiversité flore 2022